Opération de Développement Rural – Stavelot

Compte rendu de la CLDR 9 - 18/03/25

Ordre du jour :

1. **Accueil**
2. **Validation du compte-rendu de la réunion du 2 juillet 2024**
3. **Calendrier passé et futur**
4. **Projets et lien avec les objectifs de la stratégie**
5. **Présentation de liste définitive des projets**
6. **Pré-priorisation**
7. **Divers**
8. **Agenda**

1. Accueil – Présentation de l'ordre du jour

Madame Géraldine BARBRY devient la nouvelle présidente de la CLDR en remplacement de Monsieur Philippe CRASSON, démissionnaire.
La CLDR s'est réunie pour la dernière fois le 02 juillet 2024. Ce long intervalle se justifie par la période de prudence électorale liée aux élections communales, le délai de mise en place du nouveau Conseil communal et le temps nécessaire à l'auteur pour la production des documents.

2. Validation du compte rendu du 02 juillet 2024

Le compte rendu est approuvé par la CLDR.

3. Calendrier passé et futur

4. Projets et lien avec les objectifs de la stratégie

Pour rappel, la stratégie du PCDR a été co-construite et validée par la CLDR. Cette stratégie contient une série d'objectifs qui doivent avoir en correspondance au moins un projet. Ces projets seront priorisés dans différents lots (0, 1, 2 ou 3).

Si un des objectifs de la stratégie n'a pas de projet, c'est un motif suffisant pour que le PCDR soit recalé par le Pôle Aménagement du Territoire (PAT) et le Gouvernement wallon.

Le Collège, l'auteur et la FRW ont constaté certains manquements de projets au regard de la stratégie et font des propositions de projets à la CLDR. Certains de ces projets sont déjà mis en œuvre par la commune (lot 0), d'autres projets proposés pourraient rejoindre les lot 1, 2 ou 3 en fonction de la priorisation décidée par les membres.

Pour rappel, les projets du lot 1 sont prévus pour les 3 premières années, ceux du lot 2 pour les années 4 à 6 et ceux du lot 3, pour les années 7-8-9-10. Tout cela est théorique car, en pratique, il arrive régulièrement qu'un projet qui se trouvait en lot 2 passe avant les autres en cas d'opportunité. Par exemple, un projet n'avait pas de localisation (donc impossible de le mettre en lot 1) mais une personne vend le terrain nécessaire au projet. Dans ce cas, la commune peut acquérir le terrain (à l'heure actuelle, ce type d'opération est subsidiée en DR) et prétendre à la mise en œuvre du projet qui était en lot 2.

Voici la liste des objectifs qui n'avaient pas de projets et les propositions qui sont faites pour chacun d'eux :

A-1-i-d. En adaptant la gestion forestière au réchauffement climatique.
Un projet existe déjà notamment concernant la plantation de haies le long du circuit. De plus, l'échevin en charge de la gestion des forêts, Raymond Kockelmann a pris en compte la problématique du changement climatique dans la gestion des forêts communales.

➔ Lot 0

A-1-i-f. En préservant points d'eau et captages.
Ce point concerne surtout les villages de Francheville et Beaumont.
La commune a déjà eu des échanges avec la SWDE pour préserver ces captages. Les échanges confirment qu'à court terme, ces captages seront maintenus.

La commune doit envoyer les échanges de mails qui montre la proactivité du Collège concernant cet objectif.

- ➔ Lot 0

A-1-i-g. En développant l'épuration des entités non reprises dans le PASH.

Aucune action actuellement → proposition de nouveau projet intitulé « mise en place d'actions de sensibilisation sur l'épuration individuelle »
Il existe un partenariat entre le GAL Fagnes – Haute Amblève et le Contrat de Rivière Amblève concernant cette thématique

A-3-iii-a. En intégrant le changement climatique dans la gestion de sa forêt tout en préservant sa durabilité et sa fonction économique.

- ➔ Proposition de nouveau projet : « Création d'une plateforme bois-énergie » en collaboration avec le GAL qui a un projet similaire

B-1-iv-a. En planifiant le développement des zones destinées aux activités économiques et artisanales.
Il existe déjà une fiche sur un atelier rural. Cet objectif pourrait coller à cette fiche si elle est retravaillée pour mettre en avant le double projet « Espace Co-Working – Atelier Rural »

B-2-vi-c. En améliorant et développant l'offre de transports en commun au niveau des villages et des liaisons
Une navette va être mise en place pour certains publics, en collaboration avec des communes voisines. L'idée serait d'acheminer des travailleurs ne disposant pas de véhicule personnel vers leur lieu de travail. Le projet est en discussion.

- ➔ Lot 0

C-1-vii-a. En encourageant le maintien des rendez-vous réputés comme les VTS, le festival de musique, le Laetare, …
La commune offre déjà des aides aux différentes associations du territoire. Cela permet d'aider à la préservation de ces événements.

- ➔ Lot 0

C-2-ix-a. En poursuivant les investissements d'adaptation et de maintenance des infrastructures existantes. (Offre sportive)
Nouveau projet : « Création d'un espace de convivialité et multisport derrière le terrain de foot à Francorchamps », sur le remblai.
Ce projet pourrait faire le lien avec la mobilité douce car la route est en réfection et des pistes cyclables sont aménagées pour permettre aux spectateurs du circuit de venir à vélo. Mais ces pistes cyclables permettront aussi aux locaux du village et des villages voisins d'avoir accès à cet espace de convivialité et aux jeunes à un terrain multisport dans un village important de la commune. Sans oublier que le RaVel passe derrière le terrain de foot et rend donc le lieu encore plus accessible pour les villageois des villages avoisinant Francorchamps

D-1-xi-c. En veillant à ce que l'hébergement touristique soit respectueux du BIEN- ETRE et du CADRE DE VIE LOCAUX.
La commune a déjà pris des mesures pour limiter le nombre de gîtes dans sur son territoire.

➔ Lot 0

D-2-xii-c. En redynamisant l'attractivité commerciale du centre de Stavelot.
La commune a réalisé un Masterplan → lot 0

5. Présentation de la liste définitive des projets

Les projets sont tous revus, expliqués et un moment d'échanges est laissé pour permettre à chaque membre de la CLDR de poser ses questions ou faire des commentaires.
Pour chaque projet, il est indiqué le type de projet (matériel/immatériel), quelques infos, des questions en suspens, s'il manque une localisation et une idée du lot dans lequel le projet pourrait finir. Les membres peuvent en tenir compte pour leur priorisation mais ce n'est pas une obligation !

1. Réhabiliter les sentiers communaux

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Le projet peut se limiter à la réhabilitation des sentiers existants ou évoluer vers l'optimisation du réseau de voies lentes de la commune → mise en place d'un GT sentier
- Pas de réouverture de sentiers en zone agricole, au milieu des prairies !
- Sentiers évoqués par les membres de la CLDR :
  - Réaménager la promenade de la truite n°2 à Challes
  - Parcours santé d'Amermont
  - Faire une boucle entre la ferme Wansart et le Ravel
  - Réaménager un accès au point de vue du Vieux Château, avec un court passage dans ses ruines
  - Mettre en place un itinéraire valorisant les anciennes bornes frontières Belgique-Prusse
  - Créer des itinéraires de promenades pédestres, notamment du côté de Ster, Hockai et Francorchamps
  - Concevoir des balades thématiques (bornes par ex.).
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

2. Produire de l'électricité grâce aux cours d'eau de la commune, via des micro-turbines

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Difficulté de mettre en place un projet de ce type, rentable pour la commune.
- Nécessité de définir qui portera le projet et qui entretiendra la turbine. Projet coopératif, privé, communal ?
- Nécessité de trouver une localisation au projet
- LOT 2 ou 3

Pas de commentaire sur ce projet.

3. Mettre en valeur le patrimoine paysager et la richesse forestière de la commune en sensibilisant, informant et éduquant la population.

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Identifier, via un groupe de travail, les endroits où le paysage est remarquable et nécessite une mise en valeur. La mise en valeur peut se faire de différentes manières :
  - installer des tables signalétiques à ces endroits avec un code QR
  - dresser une fiche détaillée des sites retenus. Cette fiche sera hébergée sur le site de la commune et accessible via le code QR
  - mettre en place un circuit qui pourra être mis en parallèle avec le petit patrimoine
  - assurer de la bonne accessibilité des sites retenus
- Nécessité de réaliser un recensement des lieux à valoriser avec un groupe de travail
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

4. Mettre en lien les producteurs locaux et les cantines/cuisines de grande capacité

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Le projet vise à **créer des partenariats durables** entre les acteurs de la restauration collective et des producteurs locaux
- Objectif ajouté en GT : **conscientiser les enfants à la nourriture saine et locale**
- Difficulté pour les maraichers de fournir une cantine en quantité suffisante et toute l'année
- Projet probablement géré par la commune plutôt que par la CLDR
- LOT 0-1-2-3 → déjà un contact entre la commune et CAP Terre pour la cantine du Home

Un membre souligne qu'il existe une expérience similaire intéressante à Plombières (réseau de plusieurs maisons de repos). La CLDR se mettra en contact avec eux si le projet doit voir le jour

5. Mettre en place une discussion avec les acteurs du circuit de Francorchamps pour diminuer les nuisances.

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Le projet peut se scinder en 5 étapes :
  1. Identifier les acteurs clés concernés par les nuisances : organisateurs, commune, habitants, prestataires de services, …
  2. Analyser les problèmes spécifiques : déchets, bruits, …
  3. Préparer une liste d'idées pour réduire les nuisances
  4. Organiser une réunion où chaque acteur pourra exprimer ses préoccupations et proposer des solutions.
  5. Mettre en place des actions concrètes et s'assurer du suivi
- Mise en place récente d'un SI à Francorchamps
- LOT 0-1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

6. Créer des événements pour mettre en avant les producteurs de la commune

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Parmi les formats envisagés, il pourrait s'agir de :
  1. organiser une journée portes ouvertes chez les producteurs,
  2. mettre en place un marché périodique,
  3. intégrer les producteurs aux festivités existantes de la commune,
  4. organiser des rencontres avec les habitants sous forme de débats ou de conférences, agrémentées de dégustations,
  5. communiquer sur les points de ventes et les horaires aux habitants.
- Producteurs = maraichers + artisans + agriculteurs/éleveurs + …
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

7. Organiser des marchés « Belle Saison » en invitant prioritairement les artisans et producteurs locaux.

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Producteurs et artisans pas toujours facile à faire venir. Parfois + facile pour eux de rester vendre chez eux que de devoir se déplacer (ex: fromagerie)
- Nécessité d'avoir des porteurs de projets. Soit des comités de village, soit la commune, soit un GT qui organise cela dans plusieurs villages.
- Savoir où organiser les marchés et sélectionner des jours qui permettent une affluence maximum
- LOT 1-**2-3**

Pas de commentaire sur ce projet.

8. Création d'un atelier rural avec espace de coworking

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- L'objectif est d'offrir un lieu à des nouveaux indépendants qui souhaiteraient lancer leur activité moyennant un loyer attractif. De plus, le lieux serait couplé avec un espace de coworking permettant aux personnes qui n'ont pas l'espace suffisant chez elles d'y faire du télétravail
- Idéalement dans un immeuble existant à réaffecter
- Nécessité de trouver une **localisation**
- LOT (1-)**2-3**

Pas de commentaire sur ce projet.

9. Mise en place une cellule de communication entre les riverains et les acteurs économiques et touristiques à Coo

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- La cellule de communication comprendra :
  - Des habitants ou des représentants élus du village
  - Les représentants de la Commune et de l'office de tourisme
  - Les acteurs touristiques et économiques locaux
- Les objectifs de la cellule sont :
  - Améliorer la communication entre les habitants, les acteurs économiques (commerçants, restaurateurs, etc.) et les acteurs touristiques (gestionnaires d'activités, etc.).
  - Éviter les tensions avec les riverains.
  - S'assurer que le développement touristique et économique respecte l'environnement et les besoins des riverains.
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

10. Mise en place de structures pour les cyclistes sur le territoire communal

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- L'objectif est étendre le réseau de mobilité douce, en ajoutant de nouveaux tronçons de chemins pédestres et cyclables, tout en équipant ces itinéraires d'abris protégés et de bornes d'entretien et de recharge électriques.
- Nécessité de localiser les différents tronçons ainsi que les lieux de charge les plus appropriés
- LOT 1-**2**-**3**

Pas de commentaire sur ce projet.

11. Mise en place d'actions de valorisation du patrimoine rural sur la commune

Informations importantes:

- Fiche **matérielle et immatérielle**
- Ce projet se décline en deux phases :
  1. Réaliser un inventaire complet du patrimoine rural de Stavelot : bâtiments historiques, paysages, savoir-faire traditionnels, etc., et identifier les éléments les plus représentatifs et les plus vulnérables, afin de prioriser les actions à mettre en œuvre.
  2. Mener des actions de valorisation telles que des festivals, des expositions, des journées du patrimoine, des visites guidées, des ateliers participatifs, des circuits de découverte, etc. Ces actions se feront en collaboration avec des associations locales, des musées ou des écoles pour organiser des projets de sensibilisation, de préservation et de transmission des savoirs.
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

12. Mise en place d'un groupe de travail « mobilité et sécurité routière » .

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Ce projet consiste à créer un groupe de travail dédié à la mobilité et à la sécurité routière afin d'améliorer les conditions de circulation, réduire les risques d'accidents et favoriser un environnement plus sécurisé pour tous les usagers de la route, qu'ils soient piétons, cyclistes, automobilistes, etc.
  Ce groupe de travail pourrait comprendre :
  - Des membres de la CLDR et tout citoyen sensible à la problématique.
  - Des représentants de la CCATM .
  - Des représentants de la commune
  - Des acteurs externes : police locale, DGO1, Agence wallonne pour la Sécurité routière (AWSR).
- **Ce groupe de travail devra :**
  - Analyser la situation actuelle de la mobilité et de la sécurité dans la commune et identifier les zones dangereuses et les points noirs.
  - Proposer des actions concrètes et des solutions pour améliorer la sécurité et assurer le suivi des mesures proposées.
  - Communiquer sur les alternatives à la voiture individuelle
- Cette fiche est à mettre en concordance avec la fiche 13 « Sécurisation des entrées de villages »
- LOT 1-2 → pour apporter les informations nécessaires à la fiche 13

Pas de commentaire sur ce projet.

13. Sécurisation des entrées de village

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- L'objectif de ce projet est de concevoir et matérialiser « une porte » qui répondra à trois fonctions complémentaires :
  - Indiquer le nom de l'entité ;
  - Illustrer l'identité particulière du village, du hameau ;
  - Établir un signal fort et marquant aux usagers de la route afin d'attirer leur attention pour une conduite adaptée au respect des lieux et aux habitants.
- Sur base du travail du GT sécurité
- Nécessité d'avoir les localisations des entrées de village concernées
- LOT 2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

14. Construction de logements tremplins

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Le but des logements tremplins est de **favoriser l'installation des jeunes couples ou familles monoparentales** dans les villages et leur donner accès à la propriété en mettant à leur disposition des logements communaux (ou autre immeuble à réaffecter). **Une partie des loyers versés est ristournée en cas d'acquisition ou de construction dans la commune.**
- Nécessité de localisation du projet !
- LOT 2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

15. Mise en place d'un groupe de discussion sur des aménagements à réaliser dans les villages à destination des personnes à besoins spécifiques

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Les objectifs du groupement seront multiples :
  - Favoriser l'expression des attentes et besoins des personnes concernées
  - Identifier les obstacles rencontrés dans l'espace public et proposer des solutions
  - Sensibiliser les élus et les habitants aux problématiques d'accessibilité et d'inclusion
  - Élaborer des recommandations concrètes pour améliorer l'accessibilité des villages
- Une commission des personnes à besoins spécifiques existe déjà et elle est très active
- Une fois les aménagements nécessaires connus, qui fait quoi et avec quel budget?
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

16. Création d'une place de rencontre à COO

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Objectif: créer un lieu où les habitants du village peuvent se **rassembler pour différentes manifestations**, afin de remédier à la situation actuelle. Ce lieu, que l'on nommera « La place » sera situé idéalement **le long de l'Amblève**. Cet espace permettra des rencontres villageoises mais également de **connecter habitants et touristes** au travers d'organisations prévues à cet effet. Cette place aura aussi un **aspect sécuritaire** en offrant un obstacle matériel empêchant un véhicule de foncer sur la place et/ou de s'en servir comme parking gratuit.
- Éléments importants :
  - Permettre l'accès à tous (PMR, personnes âgées)
  - Possibilité de mettre un chapiteau
  - Organiser un marché des producteurs/produits locaux
  - Placement de WC
  - Éléments favorisant la biodiversité
  - Réorganisation des parkings et de la mobilité au centre du village
- Projet soutenu par les acteurs économiques
- Localisation connue
- LOT **1**-2

Pas de commentaire sur ce projet.

17. Créer un espace socio-médical et interdisciplinaire de proximité à Francorchamps

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Objectifs visés :
  - Offrir un service intégré et spécialisé pour la petite enfance, permettant un suivi médical, thérapeutique et éducatif complet.
  - Faciliter l'accessibilité pour tous les enfants et familles, en garantissant une place d'accueil pour chaque enfant.
  - Créer un réseau d'accompagnement pour les parents, leur offrant des ressources et un soutien adapté à leurs besoins spécifiques.
  - Promouvoir l'inclusion des enfants avec des besoins particuliers dans un environnement de soins partagés et de coéducation.
- Localisation à trouver. De préférence, un bâtiment existant à rénover
- LOT 2-3

Il y a déjà des activités pour les enfants. Il existe donc une base mise en place par plusieurs associations comme « coup de pouce » et « l'envol » dans l'école. Il serait intéressant d'être en contact avec eux.

Bien que non situés à Francorchamps, les bâtiments de l'Ardenne prévoyante à Stavelot sont une piste d'acquisition, si un jour ils sont à vendre (! Les bâtiments semblent être très énergivores).
Cependant, Nathalie Rentmeister rappelle que le MasterPlan pourrait financer des projets à Stavelot alors que le PCDR financerait des projets dans les villages.

18. Aménager les alentours de la salle de Ster-Francorchamps

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Outils et éléments à développer :
  - Plaine de jeux (accessible PMR)
  - Apporter de la verdure et du fleurissement
  - Zone de barbecue
  - Rendre l'entrée plus accueillante
  - Mobilier (tables pique-nique, bancs)
  - Permettre la mobilité pour y accéder
- Pas de localisation
- Contact avec un propriétaire voisin mais il n'est pas vendeur
- LOT 2-3

Les terrains autour de la salle appartiennent tous à des privés, il faut d'abord régler le problème du terrain car la survie de la salle et de l'asbl sont en jeux. La salle bénéfice financièrement de locations des mouvements de jeunesse conditionné à la mise à disposition de ce terrain. La perte du terrain mettrait à mal financièrement l'asbl et donc la survie de la salle.

19. Rénovation et réaménagement de la salle du village de Hockai

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Objectifs visés :
  - Renouvellement de la toiture.
  - Isolation de l'enveloppe.
  - Placer un revêtement de façade.
  - Réfection de l'installation électrique.
  - Mise en conformité du bâtiment en terme de prévention incendie.
  - Réaménager les espaces pour plus de polyvalence et d'adaptabilité (exposition, spectacle et activités sportives).
- Soit acquisition de la salle par la commune, soit bail emphytéotique
- Projet urgent, la salle n'est plus du tout aux normes !
- LOT 1-2

Des discussions doivent avoir lieu entre le Collège et la jeunesse de Hockai dans les semaines qui viennent.

20. Création d'une place conviviale à Hockai

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Éléments importants:
  - Permettre l'accès à tous (PMR, personnes âgées)
  - Prévoir un piétonnier ou zone 20 devant l'église
  - Rue Fohalle avec débordements/aménagements.
  - Organiser un marché des producteurs/produits locaux
  - Réorganisation des parkings et de la mobilité au centre du village et depuis le RAVel.
- Localisation exacte à définir; potentiellement, acquérir un terrain
- LOT 2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

21. Réaménagement de la salle du village de Parfondruy

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Salle privée → à acquérir
- Objectifs visés :
  - Isolation de l'enveloppe.
  - Réfection de l'installation électrique.
  - Mise en conformité du bâtiment en terme de prévention incendie.
  - Mise en conformité du bâtiment pour un accès PMR.
  - Mise en conformité des sanitaires.
  - Aménager des espaces de rangements pour le matériel des organisations utilisant la salle.
- LOT 2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

22/23. Création d'une place conviviale pour Parfondruy et Ster-St

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Nécessité de mener une réflexion globale avec la rénovation de la salle de Parfondruy car l'espace devrait en être sa prolongation tant dans les activités et l'esprit que dans les infrastructures qui ne pourraient être matériellement implantées dans la maison de village (espaces de rangement)
- Terrain à acquérir → localisation à définir
- LOT 2-3

Le terrain à côté est privé et pas spécialement à vendre (tranquillité du propriétaire). Actuellement le comité utilise un terrain qui est en peu en pente et peu pratique. Acquérir le terrain en face serait plus pratique.

24. Aménager des terrains de pétanque à proximité de la salle de Beaumont

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Proposition de modifier le nom pour : Rénovation de la salle de village de Beaumont → demande de membres du comité du village
- La salle n'est probablement pas en règle et il faudra passer par une régularisation qui risque d'être compliquée.
- Pas de sanitaires
- Salle en pente
- LOT 1-2-3

Ce n'est pas vraiment des terrains de pétanque qu'il faut en priorité, mais une nouvelle salle. Proposition de modifier le titre de la fiche. La proposition de modification de nom de la fiche est validée par la CLDR

25. Aménager le triangle en haut du village de Rivage

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Le projet vise à transformer le « triangle » du village de Rivage en un espace de convivialité et de détente accessible à tous. Cette parcelle communale, située entre les voiries, sera aménagée de manière à offrir un cadre agréable et fonctionnel aux habitants et aux visiteurs.
- Un kiosque pourrait également être ajouté pour offrir un abri et favoriser les rencontres et les petits événements locaux.
- La sécurité étant une des préoccupations, les aménagements seront conçus pour garantir la protection des usagers
- LOT 1-2-3

Etant complémentaires, les projet 25 et 26 seront regroupés en 1 seule fiche !

26. Laisser pousser les plantes et semer des fleurs mellifères à côté du triangle de Rivage

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Mise en place d'une gestion différenciée du site afin de favoriser la biodiversité
- Possibilité de fusion avec la fiche précédente ? Si même périmètre
- LOT 1-2-3

Etant complémentaires, les projet 25 et 26 seront regroupés en 1 seule fiche !

27. Création d'une place conviviale à Challes

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Les habitants à proximité ne sont pas demandeurs; Risque de nuisances : passage fréquent de voitures, bivouac (feu de forêt), déchets…
  Jacky Martin → Aménager un parking sur le bord de la route au dessus de la plage
- LOT 1-2-3

Le projet 27 est adapté et sera renommé en faveur de « Aménagement d'un parking le long de la route de Challes à hauteur du site de « la plage ». L'objectif serait d'éviter le stationnement sauvage. Le projet est d'opportunité car la route devra être refaite d'ici peu.

28. Favoriser l'apprentissage du wallon

Informations importantes:

- Fiche **immatérielle**
- Possibilités:
  - Partenariat avec les écoles
  - Stages en wallon pour les enfants
  - Tables de discussion
- LOT 1-2-3

Pas de commentaire sur ce projet.

29. Création d'un Musée du Patrimoine

Informations importantes:

- Fiche **matérielle**
- Créer un espace muséal dans un bâtiment existant, faisant partie du Patrimoine architectural, où l'on pourrait exposer de manière constante ou tournante le matériel historique qui relate les us et coutumes de la vie des habitants de l'ensemble de la commune de Stavelot
- Éléments importants à prendre en compte :
  - Permettre l'accès à tous (PMR, personnes âgées).
  - Représenter un maximum d'entités.
  - Doit être conçu en relation avec le Centre Culturel.
  - Représentative de la vie Stavelotaine (pas uniquement Stavelot)
  - Privilégier la mobilité douce.
  - Aménagement de parkings délocalisés.
  - Éviter les redondances avec les autres musées.
- Pas de localisation (l'abbaye n'est pas demandeuse)
- Trouver un gestionnaire
- LOT 3

L'AWAP n'est pas favorable à ce que le musée soit situé dans les murs de l'Abbaye.
La charge que représenterait une nouvelle exposition n'est pas gérable actuellement. De plus, ajouter une exposition signifierait augmenter les prix et ce n'est certainement pas souhaitable.
Une exposition temporaire pourrait être imaginée mais il faut qu'elle soit bien pensée.

Le site des tanneries est évoqué ainsi que la maison privée à coté de la salle privée de Parfondruy.
Le projet pourrait se faire dans la maison à côté de la salle si le tout peut être racheté.

Projets ajoutés (en fonction de l'accord préalable des membres) :

- **Fiche 30** Mise en place d'actions de sensibilisation sur l'épuration individuelle
- **Fiche 31** Création d'une plateforme bois-énergie
- **Fiche 32** Création d'un espace de convivialité et multisport derrière le terrain de foot à Francorchamps

Ces trois nouvelles fiches proposées par le Collège sont acceptées par la CLDR.

La fiche 30 est surtout une fiche de communication et de sensibilisation. Il est clair que cela a des limites ; si les gens qui reçoivent l'information ne veulent rien en faire, ils n'en feront rien. Mais l'objectif ne doit pas être de convaincre tout le monde. L'objectif est d'apporter une information sur une thématique qui concernera peut-être des villageois un jour ou l'autre. Et ce jour, ils pourront faire un choix avisé.

La fiche 31 Concerne surtout un espace pour produire des copeaux et les sécher. De cette manière, ils pourront être utilisés dans une chaudière biomasse et éventuellement un réseau de chaleur.
La commune a déjà eu une information de la part de l'organisme COPEAS qui offre des conseils sur la co-génération (systèmre de production de chaleur et d'électricité en brulant de la biomasse)

6. Pré-priorisation des projets

Le listing définitif des projets est soumis au vote des participants. Le listing mentionne si les projets sont d'ordre « matériel » ou « immatériel », et, à titre indicatif, dans quelles catégories de lots les projets pourraient se situer (lot 1, 2 ou 3). Seuls les projets qui ont aujourd'hui une localisation précise connue peuvent prétendre à être sélectionnés en « lot 1 ».
Les membres de la CLDR sont invités à cocher :

- 10 projets les plus intéressants à leurs yeux, en équilibrant leur choix entre 5 projets « matériel » et 5 projets « immatériel ».
- 3 projets « coup de cœur », qui correspondent à leur priorité de mise en œuvre

Les personnes absentes lors de cette réunion de CLDR recevront les documents et les explications afin de recueillir également leur vote.

Le résultat global des votes de la CLDR constituera la pré-priorisation des projets, la priorisation finale sera effectuée par le Collège communal début avril. Le rôle du Collège n'est de pas de remettre tout en cause mais de bien de finaliser la priorisation avec des critères tels que les finances et les opportunités. Le Collège n'aurait d'ailleurs pas d'intérêt à ne pas tenir compte ce cette pré-priorisation car, au final, il faudra l'accord de la CLDR pour activer une demande de convention auprès du SPW.

7. Divers

/

8. Agenda

Il faudra attendre que la priorisation définitive soit réalisée par le Collège pour fixer la date de la prochaine CLDR. Néanmoins la date du 22/04/2025 est pressentie, ou un jour de la semaine suivante. L'heure de début de réunion sera fixée à 19h ou 20h afin de mieux répondre à l'agenda d'un maximum de participants.

Présences

Représentants de la population			
BARTHOLEYNS André	P	HURLET Catherine	P
BLAISE Martine	P	KLEIN Stephan	A
BOUHY Gaël	A	KREUSCH Caroline	A
BRIOL Alain	P	LANGER Clément	A
COLLIN Frédéric	E	LEGROS André	A
DELHASSE Sophie	A	LEJOLY Arlette	P
DOUMONT Anne-Catherine	A	MAGERMANS Charline	P
DUMOULIN Luc	E	MARIN Stéphane	A
FILI W. Angela	E	MATHIEU Pol	P
FINCK Sébastien	P	MEYER Jocelyne	A
GAZZARD Aurélie	P	MICHEL Benoît	E
GEORGES Benoît	P	MICHEL Laurence	A
GERARD André	A	NEYS Louis	E
GERLACH Marianne	A	PITTILLIOEN Stéphanie	A
GODARD Jeanine	A	RENSONNET Sophie	E
GONAY Raphaël	P	SERVAIS Jean-Marc	A
HAC Jean-Bastien	A	STARCK Sébastien	A
HAUGLUSTAINE Jacques	E		
Représentants politiques			
RENTMEISTER Nathalie	P	LEBRUN Fabrice	P
KOCKELMANN Raymond	P	GREGOIRE Raphaël	E
BARBRY Géraldine	P		

Pour la FRW : Bertrand LECLOUX et Didier FORTEMAISON, agents de développement.

Pour les Bureaux d'études : Pierre Poncelet
Total : 15 présents (P) ; 8 excusés (E) ; 18 absents (A)

Fin de la réunion à 19h50.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Didier Fortemaison